



Rencontre Debout En Corps – 2 jours

Dates choisies 21 et 22 juin 2025 (arrivée dès le vendredi 20 au soir) au gîte **Ô Saveurs de l'Instant**

Lieu **174 rue du Thiellet - 71500 S^t-Usuge**
<https://ecolieu.osaveurdelinstant.fr/fr/>

Mes coordonnées

NOM, Prénom _____

Téléphone _____

Adresse e-mail _____

Adresse postale _____

Ma participation à la rencontre (hors frais d'hébergement et repas. CF. Art.3)

- EUR/CHF 280.- Tarif public + hébergement en pensions complète**
- EUR/CHF 250.- Tarif spécial pour *Celles et Ceux* et *qui ont déjà participé à un stage avec Marie-Pierre CATY* + hébergement en pension complète**
- Je viens en duo avec _____, j'ai droit à une réduction de EUR/CHF 20.- sur le tarif choisi**

_____ €/CHF = TOTAL de ma participation au stage

- Je verse dès aujourd'hui EUR/CHF 120.- pour réserver ma participation (N° compte CATY Marie-Pierre /IBAN : FR76 4255 9100 0004 0305 8512 376 / BIC : CCOPFRPPXXX)**
- Je choisis de régler le stage en 2 paiements différés. Dans ce cas j'envoie 2 chèques par courrier avec mon bulletin d'inscription (TOTAL – 120€ d'acompte)**
- Je fais ma réservation de pension en parallèle de mon inscription (03 73 27 05 75) au gîte Ô Saveurs de l'Instant à St-Usuge (Cf. Art3)**

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »
(Vaut acceptation des conditions générales d'inscription en page 2)



CONDITIONS GENERALES

Entre les soussignés,

Marie-Pierre CATY - Accompagnements psycho-énergétiques :

N° SIRET 529505604000 49

Et le(a) cocontractant(e)/stagiaire comme désignée sur la première page du bulletin d'inscription

Article 1 : Dispositions financières

Pour valider l'inscription au stage « Femmes Debout », un acompte de 120€ (ou 120 CHF) est versé par virement bancaire à Marie-Pierre CATY.

La totalité du coût du stage et des frais d'hébergement doit être réglée le premier jour du stage, sauf pour les personnes ayant opté pour le règlement en 3 fois.

En cas de désistement, **jusqu'à 21 jours avant le début** du séjour et hors cas de force majeure, le montant de l'acompte sera retenu soit 120€ (ou 120CHF), et la totalité du montant du stage sera exigé en-deçà.

NB : Les conditions de rétractations pour la pension à Ô Saveurs de l'Instant sont indépendantes.

Sont considérés comme cas de force majeure, sur justificatif : maladie et/ou accident, décès d'un proche, licenciement économique.

Les autres motifs d'annulation sont considérés de « convenance personnelle ».

Dans le cas où le stage devrait être annulé, l'intégralité des sommes versées vous seraient remboursées.

Article 2 : Déroulement des ateliers ou stage

Les heures de stage sont par défaut, d'une journée de minimum 8h00 avec une pause d'environ 1h30 pour le déjeuner. Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux d'hébergement selon le règlement intérieur dudit lieu.

Article 3 : Frais d'hébergement et de restauration (pension complète).

Pour le gîte Ô saveurs de l'Instant, les frais de la pension complète sont à partir de 150€

Cette somme correspond à la prise en charge de : 2 nuits d'hébergement au gîte (en chambre de 3 à 5 personnes) avec petits déjeuners + 4 repas : du vendredi soir au dimanche midi + boissons et grignotage durant les pauses. Possibilité de demander une chambre double ou individuelle avec supplément.

Les repas sont prévus de saison et végétariens. Merci de préciser dès votre inscription si vous avez un régime ou des allergies alimentaires particulières. Le gîte essaiera de répondre à vos besoins dans la mesure de leurs possibilités.

Régime / allergies / intolérances alimentaires : _____

Vaut acceptation par la signature en page 1.